



24-09-294

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lambton, tenue au lieu extraordinaire du 230, rue du Collège à Lambton, le jeudi 12 septembre 2024 à 13 h00.

Sont présents à cette séance les membres du Conseil suivants :

Siège #1 - Pierre Lemay
Siège #2 - Frédéric Breton
Siège #3 - Roch Lachance
Siège #4 - Alain Villeneuve
Siège #5 - Pierre Couture
Siège #6 - Michel Lamontagne

Est/sont absents à cette séance :

Tous formant quorum sous la présidence du Maire, monsieur Ghislain Breton. monsieur Yves Deslongchamps, directeur général et greffier-trésorier agit à titre de secrétaire.

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Considérant l'article 157 du Code municipal qui permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent.

Tous les membres du conseil de la Municipalité de Lambton étant présents chacun a convenu de se tenir pour dûment convoqués la présente session et renoncent à l'avis de convocation et consentent de prendre en considération les sujets suivants:

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président présente l'ordre du jour de la séance.

1- Ouverture de la séance

2- Adoption de l'ordre du jour

3- Déclaration d'intérêt pécuniaire particulier

4- Sujet à discuter

4.1- Embauche du chef d'équipe aux travaux publics

Il est proposé, appuyé et résolu:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-09-295

3 - DÉCLARATION D'INTÉRÊT PÉCUNIAIRE PARTICULIER

24-09-296

4 - SUJETS À DISCUTER

4.01- EMBAUCHE DU CHEF D'ÉQUIPE AUX TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU le départ de Monsieur Pascal Dufresne en date du 23 août 2024 à titre de chef d'équipe aux travaux publics;

ATTENDU QUE la municipalité a affiché une offre d'emploi pour le poste de chef d'équipe aux travaux publics;

ATTENDU QUE la municipalité s'est fait accompagner par la société-conseil Marc-André Paré consultant inc. afin de procéder au processus de sélection;

ATTENDU QUE les candidats retenus ont été rencontrés en entrevue;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande l'embauche de Monsieur Sylvain Lachance au poste de chef d'équipe aux travaux publics;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE Monsieur Sylvain Lachance soit embauché au poste de chef d'équipe aux travaux publics à la municipalité de Lambton;

QUE Monsieur Sylvain Lachance doit assumer les obligations prévues à sa description de tâches, au manuel des employés et au code de déontologie des employés municipaux;

QUE Monsieur Sylvain Lachance soit assujetti à la classe 6 des employés municipaux, échelon 4;

QUE Monsieur Sylvain Lachance bénéficie de trois (3) semaines de vacances et ce, dès son entrée en fonction;

QUE Monsieur Sylvain Lachance soit soumis à une période de probation de douze (12) mois, selon la date d'entrée en poste;

QU'une période de latence de trois (3) mois soit respectée avant l'entrée en vigueur de l'assurance collective et du REER de la municipalité;

QUE la date d'entrée en poste soit fixée au 23 septembre 2024;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Des personnes présentes dans l'assistance s'adressent au Conseil municipal.

24-09-297

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé, appuyé et résolu:

QUE la séance soit levée, il est 00 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Ghislain Breton
Maire



Yves Deslongchamps
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.



Yves Deslongchamps
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Ghislain Breton, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Ghislain Breton
Maire